

**Proposition CFE-CGC, CGT, FO**  
**Négociation assurance chômage**  
**28/04/2016. 5<sup>ème</sup> séance de négociation**

L'augmentation du chômage, de la précarité et de la pauvreté comme la situation financière de l'UNEDIC exigent que l'accord assurance chômage prévoie d'abord de nouvelles recettes. Ces recettes doivent permettre de mieux protéger et accompagner les demandeurs d'emploi, alors que plus de 50 % d'entre eux ne sont pas indemnisés. Elles doivent également permettre d'assurer la pérennité du régime d'assurance chômage.

Le chiffrage de ces propositions sera affiné dès le rendu des chiffrages demandés par les organisations syndicales à l'Unedic

**Nous faisons notamment 4 propositions :**

**1- Majoration des cotisations.**

**Celle-ci peut notamment se faire par une sur taxation des contrats courts**

Cette surtaxation doit :

- Inciter à la conclusion de contrats longs
- S'appliquer à l'ensemble des contrats courts
- Dégager des recettes supplémentaires significatives pour l'UNEDIC

D'autres moyens peuvent être utilisés avec le même objectif (cotisations évolutives en fonction durée de la relation contractuelle, bonus/malus, ...)

**Objectif de recettes : plusieurs centaines de millions d'euros, à affiner en fonction du taux et des assiettes retenus.**

**2- Déplafonnement des cotisations et allocations**

Déplafonnement des cotisations et allocations jusqu'à 8 fois le plafond de la sécurité sociale, de façon à aligner l'UNEDIC sur l'assiette AGIRC - ARRCO

**Recettes estimées : 700 à 800 millions d'euros**

**3- Taxation des ruptures conventionnelles**

Mise en place d'un dispositif de taxation des ruptures conventionnelles des seniors de plus de 50 ans.

**Recettes estimées : 300 millions d'euros**

#### **4- Réaliser l'égalité professionnelle F/H**

Réaliser l'égalité professionnelle F/H permettrait de dégager des recettes conséquentes pour le régime. Nous interpellons le législateur pour que des sanctions dissuasives soient enfin mises en place pour toutes les entreprises dans lesquelles l'égalité professionnelle n'est pas réalisée.